



LE CONSEIL COMMUNAL D'OLLON EST CONVOQUÉ LE

VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 A 20h00**Salle du Conseil Communal d'Ollon****POUR LA SEANCE : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE, LE PASS SANITAIRE N'EST PAS NECESSAIRE !****ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Assermentation d'un nouveau Conseiller
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021
5. **Budget 2022 :** *Rapport de la Commission des Finances*
- Préavis N° 2021/14 :** **Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements – Législature 2021 - 2026**
Rapport de la Commission des Finances
- Préavis N° 2021/15 :** **Règlement relatif à la perception d'une taxe de séjour – Modification de l'article 10, chiffre 4**
Rapport de la Commission des Finances
- Préavis N° 2021/16 :** **Adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo**
Rapport de la Commission des Zones
6. Rapport de la commission pour le postulat de M. Léonard FARINE intitulé "Villars, station de ski modèle dans le domaine de la gestion des déchets"
7. Rapport de la Commission pour le postulat de M. Emmanuel ESTOPPEY intitulé "Ollon – Villars s'engage pour le climat"
8. Nomination d'un membre à la Commission de recours
9. Communications municipales
10. Propositions individuelles

En raison de difficultés liées aux contraintes sanitaires actuelles ou à venir, l'organisation de la traditionnelle collation de fin d'année n'est pas assurée (confirmation suivra).

Cas échéant, les Conseillères et Conseillers ne pourront y participer que s'ils sont en mesure de présenter un pass sanitaire (vacciné, testé ou guéri). Cependant afin que chacune et chacun puisse partager cette partie conviviale, le test COVID sera remboursé à hauteur de Fr. 50.-- maximum, sur présentation d'une facture officielle à la Secrétaire du Conseil.

La Présidente :

C. Pini
C. Pini



La Secrétaire :

E. Jelovac
E. Jelovac



Ollon, le 12 novembre 2021

A LA MUNICIPALITE D'OLLON
 A MESDAMES LES PRESIDENTES ET
 MESSIEURS LES PRESIDENTS DES PARTIS
 POLITIQUES
 A LA COMMISSION DES FINANCES
 A LA COMMISSION DES ZONES
 AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Commissions du Conseil Communal d'Ollon pour sa séance du 10 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau du Conseil porte à votre connaissance la composition des commissions chargées de rapporter sur les préavis ci-après, à savoir :

1. Budget 2022

Seule la Commission des Finances est appelée à rapporter sur ce préavis.

2. Préavis n° 2021/14 : Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements - Législature 2021-2026

Seule la Commission des Finances est appelée à rapporter sur ce préavis.

2. Préavis n° 2021/15 : Règlement relatif à la perception d'une taxe de séjour – Modification de l'article 10, chiffre 4

Seule la Commission des Finances est appelée à rapporter sur ce préavis.

3. Préavis n° 2021/16 : Adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo

Seule la Commission des Zones est appelée à rapporter sur ce préavis

4. Postulat de M. Léonard FARINE intitulé "Villars, station de ski modèle dans le domaine de la gestion des déchets"

M. Léonard FARINE, M. Jimmy BARILLON, Mme Christel DÄTWYLER, Mme Lola BURION, M. Oscar BONZON,

Suppléant : M. Roberto VALTERIO

5. Postulat de M. Emmanuel ESTOPPEY intitulé "Ollon – Villars s'engage pour le climat"

M. Emmanuel ESTOPPEY, M. Sébastien MAILLARD, M. Jeremy PARIS, Mme Eliane FAILLETAZ, Mme Noémie PERRIER,

Suppléante : Mme Corinne BORLOZ

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente :


 C. Pini



La Secrétaire :


 E. Jelovac